



Tél : 02 51 79 76

2 rue Marie Curie, CS 52411 -
44124 VERTOOU cedex

commercial@ifi-oue

Mané Er Groez
CARNAC

**Terrains 100 % viabilisés - Hors Gaz de Ville
Libres de constructeur**

Nota : Les superficies ne seront définitives qu'après bornage par le géomètre

A la charge de l'Acquéreur :

- Acompte : 5 % du prix du terrain
- Frais notariés : environ 8%
- Divers : 550 € (500 € pour provision dégradation + 50 € de 1ère cotisation pour l'A.S.L.)
- Etat des lieux et implantation de la construction par le géomètre : 500 € TTC
- VISA du PC par Architecte-Conseil : 400 € TTC
- Taxe d'Aménagement et Participation à l'Assainissement Collectif

16

[est.fr](#)

